



# Apprentissage

## Recensement des besoins : écrans IEL

1/ [Connectez-vous sur IEL](#) (accès via le site cnfpt.fr, rubrique S'inscrire à une formation)

2/ Une nouvelle rubrique Apprentissage est disponible dans la barre de menu. Le clic sur l'onglet Apprentissage vous redirige vers la page ci-dessous

ACCUEIL INFO MES INSCRIPTIONS MES AGENTS MES OUTILS MES TABLEAUX DE BORD DISPENSES **APPRENTISSAGE** MON COMPTE

Vous êtes ici > Apprentissage > Accès à la plateforme

### ACCÈS À LA PLATEFORME

#### Recensement des intentions de recrutement d'apprentis

Afin de disposer d'une vision nationale la plus exhaustive possible des financements à engager, le CNFPT conduit un recensement auprès des collectivités territoriales et les établissements publics en relevant, de leurs besoins en recrutement d'apprentis. Pour ce faire, il met à leur disposition un espace dédié depuis IEL pour consigner le nombre de contrats d'apprentissage pressentis pour cette année 2023. Ce recensement des besoins, préalable obligatoire à toute demande de financement est ouvert du **23 janvier au 17 mars 2023**.

Pour vous connecter à la plateforme Apprentissage depuis cette page, sélectionnez la collectivité territoriale pour laquelle vous souhaitez indiquer les intentions de recrutement d'apprentis, puis cliquez sur le bouton *Se connecter*.

Une assistance vous est proposée pour la plateforme Apprentissage à l'adresse courriel [assistance.ct.apprentissage@cnfpt.fr](mailto:assistance.ct.apprentissage@cnfpt.fr).



# Apprentissage

## Recensement des besoins : écrans IEL

3/ Sélectionnez la collectivité territoriale pour laquelle vous souhaitez indiquer les intentions de recrutement d'apprentis, puis cliquez sur le bouton Se connecter. Vous accédez au formulaire de saisie.

Toutes les zones de saisie comportant une étoile rouge sont obligatoires. A la fin de votre saisie, cliquez sur le bouton « Enregistrer »

Phase n°1 - Recensement des intentions de recrutement 2023  
La phase de recensement est fermée, celle-ci est ouverte entre le 23/01/2023 et le 17/03/2023.

Nombre de contrats (demandes de financement) dont l'accord préalable a été :

**Demandé(s) pour l'année 2023 : 0**

**Accordé(s) pour l'année 2023 : 0**

### Identité de la collectivité

**Nom \***

**Siret \***

Composé de 14 caractères

**Code postal \***

Composé de 5 caractères

**Statut de la collectivité**

**Nombre d'agents de la collectivité**

### Personne à contacter pour le suivi administratif du contrat d'apprentissage au sein de votre collectivité

**Prénom \***

**Nom \***

**Mail \***

Sous la forme aaa@aaa.fr

**Téléphone \***

Composé de 10 chiffres

### Contrats d'apprentissage en cours

**Nb d'apprentis dans la collectivité \***

**Dont RQTH \***

Précision : la demande de quantification du nombre d'apprentis reconnus RQTH s'applique au champ Nombre d'apprentis dans la collectivité

**Nb de contrats se terminant entre le 1er janvier 2023 et le 31 Aout 2023 \***

**Nb de contrats se terminant entre le 1er Sept 2023 et le 31 décembre 2023 \***

### Intention de recrutement d'apprentis pour l'année (2023)

**Nb de contrats de niveau licence ou supérieur \***

**Nb de contrats de niveau inférieur à la licence \***

**Enregistrer**



# Apprentissage

## *Recensement des besoins : écrans IEL*

Si vous rencontrez un problème technique avec cette interface,  
adressez un courriel au support à l'adresse  
[assistance.ct.apprentissage@cnfpt.fr](mailto:assistance.ct.apprentissage@cnfpt.fr)

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à la foire aux questions  
disponible sur [la page des collectivités dans la rubrique Apprentissage du  
site cnfpt.fr](#)